**oCCIgène, centre de formation de la Chambre de Commerce et d’Industrie Nord Isère, est éligible au versement des 13% de la taxe d’apprentissage**.

Soutenez oCCIgène au travers de l’EGC, la seule école de commerce en Nord Isère, et du Point A, centre d’orientation public qui accompagne les jeunes à découvrir l’apprentissage et les métiers du territoire. Contribuez à former les jeunes qui participeront au développement des entreprises du territoire.

Plus de 80% des alternants trouvent un emploi après leur formation sur notre territoire. Cela n’est possible que par le soutien des entreprises du territoire ; car ces résultats, ce sont aussi vos résultats !

Cochez l’entité vers laquelle vous adressez votre versement :

* **L'Ecole de Gestion et de Commerce** : code UAI n° 0380027Z – EGC Villefontaine Nord Isère
* **Le Point A** qui accompagne les entreprises et les jeunes par des missions d’information, d’orientation et d’insertion professionnelle.

**Responsable de la taxe dans votre entreprise**

Raison sociale

Numéro de SIRET

Nom et Prénom Fonction

Téléphone Mail

*Le cas échéant, nom et coordonnées de l’expert-comptable ou du cabinet comptable qui traite la taxe d’apprentissage pour votre entreprise*

Raison sociale

Nom et Prénom du contact

Téléphone Mail

**REGLEMENT** d’un montant de versé **avant le 31/05/2022**, par chèque à l’ordre de la CCI Nord Isère

*(à retourner avant le 31/05/2022 à la CCI Nord Isère – Relation entreprises taxe d’apprentissage 13%*

*5, rue Condorcet - CS 20312 38093 Villefontaine cedex)*

***Merci de votre contribution. Un reçu libératoire vous sera retourné dès réception***

Cachet + Visa

Fait à le